



Prix de thèse de la Cour des comptes 2021

La Cour des comptes décernera son troisième prix de thèse en juin 2021.

Cette récompense est destinée à distinguer les auteurs de thèse soutenues entre le 1^{er} janvier 2019 et le 31 décembre 2020 qui contribuent à améliorer les connaissances et l'innovation en matière de finances publiques, gestion publique et évaluation des politiques publiques.

Le prix, d'un montant de 5 000 €, et, le cas échéant, un prix spécial d'un montant de 2 000 €, seront remis sur la base des délibérations d'un jury associant magistrats et universitaires de haut niveau.

Les docteurs souhaitant concourir doivent :

- **manifeste**r, par voie électronique à l'adresse prixdethese2021@ccomptes.fr, leur intention à concourir au prix de thèse **au plus tard le 31 janvier 2021**, en mentionnant le titre de la thèse, son champ disciplinaire, un bref résumé de la recherche, la date et le lieu de soutenance ;
- **soumettre** l'ensemble des pièces indiquées au règlement du concours (par voie électronique et postale) **au plus tard le 31 mars 2021**.

Le règlement du concours ainsi que la liste des membres du jury sont disponibles sur le site de la Cour.

La remise des prix aura lieu le 28 juin 2021, au palais Cambon.